

cet amendement. Le taux ne dépasserait pas les limites fixées par le projet de loi.

Des voix: Le vote.

M. le président suppléant (M. Richard): Le comité est-il prêt pour la mise aux voix?

(L'amendement de M. Korchinski, mis aux voix, est rejeté par 78 voix contre 56.)

M. le président suppléant (M. Richard): Je déclare l'amendement rejeté.

M. Lundrigan: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Je suis raisonnablement sûr que le député d'York-Nord est entré après la mise aux voix. (*Exclamations*)

M. le président suppléant (M. Richard): Je rappelle aux députés que personne ne doit entrer à la Chambre après la mise aux voix. Je ne sache pas que quelqu'un ait enfreint le Règlement, mais je remercie le député de m'avoir signalé la chose. (*Applaudissements*)

M. Horner: J'invoque le Règlement. Le président du Conseil privé pourrait-il demander à la présidence et à la Chambre de consentir à l'unanimité à ce que nous siégions pendant une demi-heure encore, afin de pouvoir adopter cette mesure législative. Demain les prévisions de dépenses seront mises en délibération et nous tenons à adopter ce projet de loi. Comme nous en avons presque terminé avec cet article litigieux concernant les taux d'intérêt, on pourrait rapidement disposer, j'en suis sûr, des quatre autres, qui sont courts.

L'hon. M. Macdonald: Le député a anticipé mes paroles. La procédure qu'il conviendrait à l'Orateur suppléant d'adopter serait de quitter le fauteuil, de faire rapport de l'état de la question et de demander à continuer la séance.

L'hon. M. Monteith: Ne regardez pas l'horloge.

M. l'Orateur suppléant (M. Richard): A l'ordre, s'il vous plaît. Comme il est dix heures, il est de mon devoir de quitter le fauteuil, de faire rapport de l'état de la question et de demander à siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

L'hon. M. McIlraith: Ou plus tard aujourd'hui.

(Rapport est fait de l'état de la question.)

• (10.00 p.m.)

L'hon. M. Macdonald: Vu les remarques qui viennent de s'échanger des deux côtés de la

Chambre, je me demande si la Chambre conviendrait de continuer jusqu'à 10 h. 30, pour terminer l'examen de la présente mesure.

Pourrais-je également avoir la permission de revenir à l'appel des motions pour apporter certains changements à la composition des comités?

M. Baldwin: En ce qui concerne le premier point soulevé par le ministre, peut-être la Chambre songerait-elle à continuer non pas une demi-heure, mais une heure, avec un ordre visant à mettre aux voix toutes les questions nécessaires pour terminer toutes les étapes de la présente mesure. La Chambre pourrait y être disposée.

L'hon. M. Macdonald: J'accepterais volontiers de présenter un ordre à cette fin.

M. l'Orateur: Les députés ont entendu la proposition du député de Peace River. En est-il ainsi ordonné?

Des voix: D'accord.

Une voix: Non.

[*Français*]

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Je croyais avoir l'occasion, avant 10 heures, de faire certaines représentations, exprimer certains points de vue sur ce bill, mais je dois vous faire remarquer qu'il est 10 heures.

[*Traduction*]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Baldwin: Le leader du gouvernement à la Chambre pourrait-il nous donner un aperçu des travaux pour demain? Je sais qu'il en a déjà parlé, mais étant donné ce qui s'est passé ce soir, il a peut-être changé d'avis.

L'hon. M. Macdonald: Les travaux seront ceux que nous avons déjà indiqués.

MOTION D'AJOURNEMENT ET DÉBAT

Une motion portant ajournement de la Chambre aux termes de l'article 39A du Règlement étant censée avoir été présentée.

L'AGRICULTURE—RÉPERCUSSIONS BIOLOGIQUES DES ONDES HERTZIENNES SUR LES POULETS

M. Ed. Schreyer (Selkirk): La motion d'ajournement me donne l'occasion de signaler à la Chambre et au ministre intéressé un phénomène qui peut avoir de graves conséquences. Je sais que la presse a mentionné dernièrement mon intention de soulever la question